

A l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins
Avenue Roi Albert 33
1082 Berchem Sainte Agathe

Concerne : Conseil communal du 24 octobre 2013

Bruxelles, le 18 octobre 2013

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,

Dans le cadre de la 2ème modification budgétaire (Budget extraordinaire), je note que l'allocation de base 124/712-60 Achat de bâtiments en cours d'exécution d'un montant initial de 5.250.000 Euros se voit majorée de 100.000 Euros.

Le Collège peut-il indiquer la destination de cette provision et dans l'affirmative confirmer qu'il s'agit bien de l'acquisition du complexe sportif de la Banque nationale (notamment évoquée dans sa réponse du 13 mars 2013 à l'interpellation de mon estimé collègue M. Vincent Lurquin) ?

Le Collège peut-il préciser l'état des négociations entreprises entre l'Administration communale et les représentants de la Banque Nationale en vue de convenir d'un prix de vente acceptable par les deux parties ainsi que des modalités légales de cession du patrimoine ?

Le Collège peut-il rappeler le montant d'estimation de la valeur de ce bien par le Receveur des enregistrements et remettre aux conseillers copie de son rapport ?

Le Collège peut-il remettre, si n'était déjà le cas, aux conseillers une copie intégrale de l'étude détaillée du site du complexe remise par les représentants de la Banque Nationale lors de leur entrevue avec l'Echevin des Finances en date du 29 novembre 2012 ?

Le Collège peut-il, s'il confirme son intention de procéder à cette acquisition, indiquer au Conseil l'état de ses réflexions quant à la destination de ce domaine ?

En vous remerciant pour l'attention portée à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'assurance de mes salutations distinguées.

Nicolas Stassen
Conseiller communal